

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Soins générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 790

Société : RSM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AMRANI My Sissam

105417

Date de naissance :

1968

Adresse :

INARAT RUE N 64 Ain Chok

Tél. : 066 840 4898

Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. BOUJEDDAÏNE TSOUÏ ABDALLAH  
Médecine Générale  
Ed. Taza Rus 50 N° 2  
Hôpital Allal Ben Abdellah - Ain Chok  
Casablanca (H) 0522 21 64 50

Date de consultation :

16/02/2022

Nom et prénom du malade :

AMRANI My Sissam

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Amis. Rhymptite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

25 FEV 2022  
R ACCUEIL

16/02/2022

#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/09/2021	Opérations	1	150,00	Dr. SOUJEDAINE ISOUFI Abdellah Médecin Généraliste 0522 21 04 58
12/09				

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 AL AZHAR PHARMACEUTICALS 22/01/2022 Abdellaoui	16.1.0212022	4428

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le b...

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

## Médecine Générale

Echographie  
Circoncision des Enfants  
Diabétologie  
Ex. Médecin Militaire  
Expert assermentée  
Agree pour la livraison  
des Certificats médicaux  
des Permis de conduire  
Autorisation, d'exercer N° - 7147 / 86

## الطب العام

الفحص بالصدى - ختانة الأطفال  
مرض السكري  
طبيب عسكري سابق  
خبير ملحق لدى المحاكم  
مقبول لنسليم شوامد  
شخص السباقية  
رخصة العمل رقم 86 / 7147

PHARMACIE AL AZHAR  
DIOURI MOHAMED  
733, Bd Taza Hay Mly Abdellah - Casablanca  
Tél : 05 22 21 58 00

Casablanca,Le :

Tél : 05 22 21 64 58

الدار البيضاء في

M. RAYFI FERSSI ASSA

PPU : 168,70 DH  
LOT : 64113  
PER : 12/22

06/21  
C PPV 67,00 DH

4781

PPU 100DH50  
EXP 06/2024  
LOT 140611

LOT 099868/FC  
PER 11/2024  
PPC 79,50



زاوية شارع قازة و مصطفى زنقة 50 (سابقا) رقم 2 فوق صيدلية الازهار هي مولاي عبد الله. عين الشق الدار البيضاء  
Angle Bd Taza et Allée Djebel Saghro (Ancienne Rue 50) N°2 au-dessus Pharmacie Azhar Hay Moulay Abdellah Ain Chock - Casablanca  
En Cas d'urgence Contactez le Gsm 06.63.09.08.50 في حالة الاستجواب اتصلوا

6' 000 8.1  
99.00  
1100 7.5  
= 472.00

LOT 201592  
EXP 06/2023  
PPV 99.00DH

Dr. BILEDNAINE TSOULI Abdellah  
Médecin à domicile  
El 17 - 1000 Casablanca  
Moy 4000 - 10000 - 0522 21 00 00  
Casablanca - TN - 0522 21 00 00

PHARMACIE AL AZHAR  
DIOURI MOHAMED  
133, Bd Taza Hay Mly Abdellah - Casa  
Tél : 05 22 21 59 66